

Déclaration sur la sécurité

L'Intergroupe DASA de Montréal a adopté la déclaration suivante le 2 juin 2026 à l'intention des groupes individuels, selon leurs besoins.

La Cinquième Tradition stipule :« **Chaque groupe n'a qu'un but primordial, transmettre son message à tout dépendant affectif et sexuel qui souffre encore.** »

Toute personne cherchant de l'aide pour surmonter sa dépendance affective et sexuelle est la bienvenue dans ce groupe. Aucune entité de DASA ne décide qui peut adhérer aux Dépendants affectifs et sexuels anonymes. Il revient à la conscience de groupe de décider que, si une personne met en danger une autre personne ou perturbe les efforts du groupe pour transmettre le message de DASA, le groupe peut lui demander de quitter la réunion.

Chaque groupe s'efforce de préserver l'anonymat des membres et des participants de DASA; toutefois, gardez à l'esprit que l'anonymat au sein de DASA ne sert pas à couvrir des comportements dangereux ou illégaux. Le fait de signaler de tels comportements et/ou de contacter les autorités compétentes lorsque cela s'avère nécessaire ne va à l'encontre d'aucune des Traditions de DASA et vise à garantir la sécurité de tous les membres.

La Première Tradition stipule :« **Notre bien être commun devrait venir en premier lieu; le relèvement personnel dépend de l'unité de DASA**». Conscient de l'importance de l'unité du groupe, notre groupe s'efforce de créer un environnement sûr dans lequel les personnes dépendantes peuvent se concentrer sur leur sobriété et leur rétablissement.

- La sécurité est un sujet que les groupes et les membres de DASA peuvent aborder. L'élaboration de solutions concrètes visant à garantir la sécurité de nos groupes et de nos réunions peut s'appuyer sur les principes de DASA.
- Dans les discussions sur la sécurité, concentrez-vous sur
 - notre objectif primordial,
 - notre bien-être commun, et

- la primauté des principes sur les personnalités.
- L'intimidation, les comportements prédateurs et les avances sexuelles ou affectives non désirées sont en contradiction avec la transmission du message de rétablissement de DASA et avec les principes de DASA.
- La seule condition pour devenir membre de DASA est le désir de mettre fin à ses comportements de dépendance affective et sexuelle. un cycle de dépendance sexuelle et affective. Les groupes et les membres s'efforcent de créer un environnement sûr pour la personne dépendante qui souffre encore.
- Si un membre rencontre un problème en lien avec la sécurité, il peut en discuter avec un parrain ou une marraine, avec les membres du groupe, avec un amide confiance ou encore avec un professionnel, selon le cas.
- Les entités de service, comme les intergroupes et les [Services mondiaux de DASA](#) (en anglais) peuvent prêter main-forte en mettant à profit les services et l'expérience commune des membres DASA. Les groupes et les entités de DASA sont tous autonomes. Chez DASA, il n'existe ni gouvernement ni autorité centrale qui contrôle ou dirige les membres, mais nous mettons en commun expérience, force et espoir.

Adapté de la [Carte sur la sécurité pour les groupes AA](#)

Lectures complémentaires

- *SLAA Journal* « [Safety in Meetings](#) » Numéro142 (en anglais)
- [Safety Suggestions](#) sur le site Internet des Services mondiaux de DASA (en anglais)

Suggestions pour la sécurité de groupe

1. Nos groupes ne doivent en aucun cas être un lieu où manifester nos comportements de dépendance. Toute personne victime

d'intimidation, de harcèlement, d'avances sexuelles ou affectives inappropriées et non désirées et/ou d'autres formes d'abus devrait immédiatement signaler l'incident à un membre responsable de confiance.

2. Prenez des mesures rapides, notamment en avertissant clairement la personne en cause que tout comportement illégal sera signalé à la police et sera dénoncé par le groupe.
3. Restez réaliste et ne minimisez pas la gravité de la situation, MAIS évitez de vous laisser entraîner dans des drames.
4. Il incombe aux bénévoles du groupe de gérer cette situation en tant que serviteurs de confiance, et ce, dans les meilleurs délais.
5. Deux membres devraient aller voir la personne concernée et lui faire comprendre que le comportement qui lui est reproché montre à quel point notre dépendance peut nous faire perdre la maîtrise de nos vies.
6. Assurez à cette personne que le groupe souhaite l'aider à se rétablir et qu'il le fera.
7. Il faut toutefois le dire avec bienveillance : « Ce comportement est inacceptable. Nous voulons t'aider, mais si ce comportement persiste, nous n'aurons d'autre choix que de t'exclure de notre groupe et/ou de signaler les faits à la police. Toute personne qui vient à notre réunion dans le but sincère de trouver de l'aide en recevra. La sécurité de tous doit être garantie, toutes identités de genre confondues. Réfléchis attentivement à ce que nous venons de dire avant de revenir au groupe ou à la réunion. »
8. Une action immédiate s'impose; le groupe n'a donc pas besoin d'une « réunion formelle » pour parvenir à une « conscience de groupe » formelle.
9. La personne contrevenante pourrait prendre plaisir à attirer l'attention sur elle; il est donc préférable que la communication soit assurée par deux membres avec un bon rétablissement au sein de DASA.
10. Une seule personne ne devrait pas se charger seule de cette situation.
11. Certains responsables du groupe, des membres en fonction actuels ou anciens, des parrains/marraines et/ou des membres de longue date du programme devraient apporter leur aide.

12. Bien que les [réunions d'affaires](#) (en anglais seulement) et la conscience de groupe jouent un rôle essentiel dans de nombreuses décisions, certaines questions sont mieux traitées en toute discrétion par quelques membres de confiance.

Adapté de l'Intergroupe DASA Virtual, « [Safety](#) » (en anglais seulement).

** Traduction effectuée avec l'aide de DeepL puis révisée par des serveurs de l'Intergroupe DASA de Montréal*